



**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2011
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010
INTERVENTION D'OLIVIER DUSSOPT, MAIRE D'ANNONAY**

Je voudrais d'abord remercier Antoinette SCHERER et Simon PLENET pour la présentation des résultats de l'exécution budgétaire 2010.

Le compte administratif 2010 – ce sera le fil conducteur de mon intervention – est le parfait témoin de ce que je qualifierai du passage des intentions aux actes.

Ce document est une photographie au 31 décembre 2010 de la manière dont nous avons exécuté le budget prévisionnel voté début 2010. Il atteste que nos prévisions budgétaires étaient bonnes et sincères. Il atteste aussi de notre respect des engagements et des priorités annoncées lors de l'examen du budget au début de l'année 2010. Notre engagement, d'ailleurs, est aussi de continuer dans cette voie.

Passage des intentions aux actes disais-je, et je le répète, sur deux points : d'abord pour la mise en œuvre concrète de projets ambitieux pour notre Ville et son bassin, ensuite dans ce qui caractérise notre gestion depuis 2008, la vigilance et la rigueur de notre pilotage budgétaire.

I- Passage des intentions aux actes par la mise en œuvre concrète de projets ambitieux pour la Ville et son bassin

Le compte administratif 2009 traduisait le bon en avant vers un pacte communautaire rénové.

Le compte administratif 2010 aborde donc une nouvelle phase avec l'accélération de la mise en œuvre de nos autres projets structurants.

Le nouveau pacte communautaire pleinement à l'œuvre et les premiers pas de la régie de l'eau

Si le nouveau pacte communautaire est à présent « pleinement à l'œuvre », l'exercice 2010 inaugure quant à lui la première année de fonctionnement de la régie municipale de l'eau : une année où l'on a forcément un peu « essuyé les plâtres ».

Je veux ici dire combien je mesure le sens du service public des agents en poste à la régie de l'eau qui, dans des conditions souvent difficiles, ont eu à cœur de servir au mieux l'utilisateur. Aujourd'hui, avec la mensualisation et le prélèvement nombre de difficultés ont disparu et le 1^{er} exercice complet de la régie souligne pleinement les gains en matière de prix de l'eau pour les usagers. Je remercie sincèrement toute l'équipe pour son travail, sous la houlette du chef de service et de S Plenet.

D'un point de vue strictement financier j'observe que le compte d'exploitation de la régie fait ressortir un autofinancement brut supérieur de 3% par rapport à la prévision budgétaire ce qui me semble être déjà un signe positif dans la maîtrise de l'exécution budgétaire. Cela permettra d'abonder les investissements d'ores et déjà programmés à un niveau supérieur à ce qui se faisait avant.

Les dépenses d'équipement : une réalisation dans la moyenne de ces dernières années

Avec 4,3 M€ de dépenses d'équipement réalisée sur le budget principal, l'exercice 2010 enregistre par rapport à 2009 un progrès de 5,38 % ; mais en ce domaine il faut se garder de comparaisons assises sur du très court terme car en matière d'investissement le rythme des paiements est souvent en décalage avec le calendrier d'engagement des projets.

Il faut aussi veiller à ne pas mélanger les dépenses d'équipements et les remboursements d'emprunts qui relèvent du même chapitre d'investissement.

Je rappellerai simplement que le niveau des dépenses d'équipement mandatées en 2010 se situe dans la moyenne 2005/2010 (4,4 M€).

Si on prend un peu plus de champ et si on observe les dépenses payées en 2010 ainsi que les restes à réaliser de 2010, on raisonne sur une enveloppe financière totale de 6,5 M€ qui correspond au règlement du solde des opérations 2009 et aux opérations engagées sur 2010.

C'est un chiffre intéressant, rassurant et qui doit être augmenté, cela sera le cas en 2011 avec la progression programmée au budget 2011.

Ces investissements ont été prioritairement dirigés principalement vers les secteurs suivants

✓ **Les équipements sportifs : 0,45 M€**

- *Dont un investissement important (plus de 0,3 M€) pour la réalisation du terrain de rugby synthétique de 65 mètres sur 40 (jeu à 7). C'est un engagement que la Ville d'Annonay avait pris dans le cadre d'une première phase de la rénovation de ce complexe sportif*
- *Mais aussi le maintien en état et l'amélioration des équipements (avec par exemple la réfection du sol de la salle d'haltérophilie de Déomas, des sanitaires du boulodrome René Garnier, des opérations de réengazonnement par plaquage, la mise en place de systèmes modernes d'arrosage, ...)*

✓ **Les bâtiments scolaires : 0,91 M€**

- *Avec pour l'essentiel la création de la cantine de Vissenty*
- *Mais aussi le programme courant de gros travaux d'entretien du patrimoine, notamment le renouvellement des menuiseries*

✓ **Les travaux à l'Hôtel de Ville : 0,33 M€**

- *Il s'agit d'abord et surtout de la création de l'ascenseur. Cette réalisation relevait d'une double obligation, réglementaire d'une part avec les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, morale d'autre part pour que pas un mètre carré de la mairie soit interdit aux Annonéens.*
- *Il s'agit aussi de travaux de sécurité électrique*

- ✓ **Les travaux de voirie et d'éclairage public : 1,1 M€**
 - *L'élargissement du chemin Saint Denis*
 - *La voirie de la croisette*
 - *Une importante opération de mise en sécurité de l'éclairage public*
 - *La remise en état de la fontaine place grenette*
 - *La sécurisation de l'accès au parc de déomas*
 - *Etc ...*

- ✓ **Des travaux au cimetière pour 0,12 M€**

- ✓ **Des acquisitions foncières pour 0,7 M€** *(dont l'essentiel correspond à l'acquisition de la propriété Morillon Halluite, revendue au cours du même exercice à la CCBA)*

- ✓ **Un important programme d'acquisition de matériels roulant (0,4 M€) et de matériels pour les services (0,24 M€)**

- ✓ **Enfin 1,36 M€ correspondent aux crédits de paiement utilisés pour les opérations conduites en AP/CP** *(voie de Deûme, Rénovation urbaine du quartier du zodiaque et requalification de la Place des Cordeliers)*

J'en viens à mon second point pour souligner que l'exercice 2010 a aussi été l'occasion d'illustrer et de témoigner de notre action en termes de pilotage budgétaire et financier.

II- Passage des intentions aux actes par la vigilance permanente accordée au pilotage budgétaire et financier

Mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement pour notre ville dans un contexte de forte tension sur les finances locale exige, j'ai déjà eu l'occasion de l'affirmer à de nombreuses reprises, de maîtriser vigoureusement l'évolution de nos dépenses courante et de contrôler notre niveau d'endettement.

Prévues à hauteur de 19,6 M €, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 96,7 %

Les recettes réelles de fonctionnement, hors produit des cessions, ont été réalisées à hauteur de 100,5 %

Ces deux chiffres sont très importants car ils montrent deux choses :

- La première est la justesse des prévisions budgétaires avec un taux de réalisation proche de 100%.
- La seconde est le fait que nous n'avons pas dépense ce que nous avons prévu et cela prouve la rigueur de notre politique budgétaire, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et cela est en cohérence avec notre politique puisque cet exercice 2010 montre une baisse des dépenses de fonctionnement, baisse qui sera à nouveau au rendez-vous en 2011 à hauteur de près de 2%.

L'exécution budgétaire 2010 nous permet aussi de dégager un autofinancement brut supérieur à la prévision, autofinancement qui couvre le remboursement en capital de notre annuité et aboutit à une épargne nette en progrès comme nous le verrons plus loin.

Je veux dire un mot d'abord sur la maîtrise des dépenses courantes

Par rapport à l'exercice 2009 nos dépenses de gestion, autrement dit nos dépenses courantes de fonctionnement, diminuent de 1,63 % soit 300 000 euros).

On doit bien entendu ce résultat à l'évidente diminution de nos charges intercommunales, l'augmentation du VT ayant permis de réduire notre contribution au SIVU des Transports Urbains tout en permettant à ce dernier de proposer nouvelle offre de transport.

On doit aussi cette tendance à la stabilisation des autres charges courantes.

Les charges à caractère général et les charges de personnel qui forment l'essentiel de nos dépenses courantes sont en effet stables de 2009 à 2010 (- 0,33 %), ce qui dans un contexte de renchérissement du coût des énergies et des matières premières, de l'évolution mécanique de la masse salariale (GVT), est à mes yeux un marqueur significatif d'une bonne maîtrise de nos dépenses.

Ce mouvement continuera en 2011 mais je ne sais pas si son effet sur notre marge nette sera aussi important puisqu'en 2011, l'Etat nous a supprimé environ 140 000 euros en recettes de fonctionnement par la baisse de nombreuses dotations.

Contrôle du niveau d'endettement

Parallèlement la commune a continué à légèrement se désendetter en 2010 avec 2M€ empruntés pour 2,29 M€ de capital remboursé, soit une baisse de l'encours de la dette de près de 300 000 euros.

Je précise que sur les 2M€ empruntés en 2010, 1M€ correspondent à des restes à réaliser 2009, aucun emprunt n'ayant été encaissé sur l'exercice 2009.

Je rappelle également que depuis 2008 la Commune a continué à ce désendetter d'environ 3,8 M€, soit une moyenne plus de 1M€ par an

Conclusion

En guise de conclusion je voudrais insister sur 2 points

D'abord le compte administratif 2010 se traduit par une amélioration de nos ratios de gestion par rapport à 2009:

1. *Notre épargne de gestion progresse de 3,31 % et c'est un point important car c'est cette épargne de gestion qui conditionne notre capacité à investir.*
2. *Notre épargne nette, c'est-à-dire ce qui est disponible pour nos investissements après avoir payé notre annuité d'emprunt, gagne elle un peu plus de 400.000,00 € (soit + 176 %). C'est la*

première fois depuis très longtemps, des décennies, que cette épargne nette est multipliée par 2,8 sans augmentation des impôts ni suppression drastique de subventions.

Pour autant nous ne devons pas relâcher nos efforts et l'environnement très contraint qui pèse sur les finances locales nous y oblige.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai pu dire sur ce sujet à l'occasion des précédents débats d'orientation budgétaire.

Ensuite je veux souligner que la proposition qui vous est faite consacrer intégralement notre excédent de fonctionnement 2010 à la section d'investissement

Cela fait bien évidemment écho à notre volonté de réduire l'emprunt d'équilibre 2011 et à maîtriser l'évolution de notre encours.

Je vous renvoie à ce qu'Antoinette SCHERER et moi-même avons annoncé lors de la présentation du budget primitif 2011. Nous avons inscrit 3,5 millions d'emprunts d'équilibre au BP2011 et avec cette affectation de résultat nous vous proposons (et cela sera traduit lors du vote des décisions modificatives en septembre) de réaliser deux opérations :

- Procéder à quelques recalages en section d'investissement avec notamment la programmation de travaux dans les locaux du commissariat de police pour qu'il puisse accueillir l'intégralité des gendarmes. Nous avons, précision importante, déjà négocié une hausse du loyer en contrepartie.
- Diminuer notre emprunt d'équilibre 2011 en le passant de 3,5 millions à moins de 2,5 millions comme nous nous y sommes engagés lors de l'examen du budget en avril.

Cette intention se traduit dès aujourd'hui en acte par notre délibération d'affectation du résultat, ces chiffres seront bien évidemment repris lors de l'adoption du budget supplémentaire 2011 à l'automne.

Avant de terminer, je voudrais souligner quatre points en synthèses.

- On nous accuse de manquer de rigueur dans notre politique budgétaire, ce compte administratif montre une réalisation quasi parfaite de nos précisions avec des taux entre 97 et 100%.
- On nous accuse de diminuer les investissements, ce compte administratif montre une progression et un investissement supérieur à la moyenne des 5 dernières années.
- On nous accuse de ne pas maîtriser la dette, ce compte administratif montre qu'elle diminue et que nous l'avons réduite de près de 4 millions depuis notre arrivée, sans augmenter les impôts.
- On nous accuse de ne pas maîtriser nos dépenses de fonctionnement, ce compte administratif montre qu'elles ont baissé en 2010 de 1,6 % après avoir déjà baissé en 2009 et en sachant qu'elles baisseront encore en 2011.

Ces quatre points sont à mettre au crédit de mon équipe municipale et de nos services, je veux les remercier de leurs efforts.

Le débat sur les comptes administratifs est clos.

Je donne la présidence de séance à Antoinette Scherer pour qu'ils soient adoptés ainsi que l'affectation des résultats. Comme le prévoient les textes, je quitte la séance le temps de cette adoption.